

L'entrepreneuriat au Luxembourg : une comparaison internationale

La Secrétaire d'Etat à l'Economie, Francine Closener, a présenté le 2 juillet 2014 les résultats d'une étude sur l'entrepreneuriat menée en collaboration avec l'Université de Luxembourg, le CRP Henri Tudor, la Chambre de Commerce et le STATEC dans le cadre du programme "Global entrepreneurship monitoring" (GEM).

Cette étude internationale, à laquelle participent 70 pays, a pour objet d'évaluer l'esprit d'entreprise et les attitudes des populations envers la création d'entreprise. Le Luxembourg participe pour la première fois à cette enquête. L'enquête GEM a confirmé que les entrepreneurs qui créent une

entreprise au Luxembourg effectuent cette démarche parce qu'ils y voient une opportunité. Le Luxembourg se distingue ainsi nettement de nombreux pays où les perspectives économiques sont faibles et où la création d'une entreprise est souvent le seul moyen de pouvoir générer un revenu.

Francine Closener a salué le taux d'activité entrepreneuriale

Francine Closener a soulevé un paradoxe apparent qui ressort de l'enquête. Beaucoup de participants à l'étude se disent prêt à se lancer en tant qu'entrepreneur, mais seule une petite fraction franchit finalement le pas. Elle a salué le taux d'activité entrepreneuriale qui se situe avec 8,7% au-dessus de la moyenne communautaire et au-dessus de celui des

pays voisins. "Je m'attends à ce que les données récoltées nous fournissent un certain nombre d'éclairages pour mener une politique solide en faveur de la création d'entreprise et de leur accompagnement", a-t-elle expliqué.

La Secrétaire d'Etat à l'Economie souhaite s'engager à changer l'attitude de notre société envers les entrepreneurs qui font faillite et doivent arrêter leur activité. Si d'une part il faut combattre le phénomène des faillites frauduleuses, il faut tout autant admettre que l'entrepreneur qui a fait faillite sans qu'il soit fautif mérite une seconde chance.

Le faible taux de femmes qui se disent prêtes à se lancer dans l'entrepreneuriat constitue un autre axe sur lequel des efforts supplémentaires doivent être

portés. Francine Closener a soulevé les travaux du Haut Comité pour le soutien des PME et de l'entrepreneuriat qui se concentrent aussi sur le domaine de la création de l'entreprise. Elle s'attend à des propositions concrètes du secteur pour étoffer le nouveau plan d'action PME à ce sujet, notamment en ce qui concerne les jeunes et les femmes.

La Secrétaire d'Etat à l'Economie a finalement souligné la bonne évaluation que l'étude réserve aux instruments en place et a plaidé pour une meilleure cohérence et visibilité de toutes les initiatives, que ce soient celles du gouvernement, des chambres et fédérations professionnelles ainsi que celles qui se font au niveau communal.